

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

EXTRAIT DU REGISTRE

des

délibérations du Conseil de Communauté

N°délib.: 000090

Séance du vendredi 13 octobre 2006

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la CCID, 46 avenue Villarceau à Besançon sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice: 138

Etaient présents : Amagney : M. Jean-Pierre FOSTEL Audeux : Mme Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : M. Jacques CANAL, M. Jacques THIEBAUT Auxon-Dessus: M. Serge RUTKOWSKI Avanne Aveney: M. Christian GAGNEPAIN, M. Jean-Pierre TAILLARD (à partir du rapport 4.3) Besançon: M. Eric ALAUZET (à partir du rapport 4.1), M. Denis BAUD (à partir du rapport 13.1), M. Pascal BONNET (à partir du rapport 4.4), M. Patrick BONTEMPS, M. Patrick BOURQUE, Mme Françoise BRANGET (à partir du rapport 4.3), Mme Martine BULTOT, Mme Annaïck CHAUVET, M. Jean-Claude CHEVAILLER, Mme Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, M. Benoît CYPRIANI, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Françoise FELLMANN, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Paulette GUINCHARD, Mme Sylvie JEANNIN, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (à partir du rapport 1.2.2 et jusqu'au rapport 9.1), M. Jacques MARIOT, Mme Annie MENETRIER, M. Franck MONNEUR, Mme Jacqueline PANIER, Mme Françoise PRESSE, M. Michel ROIGNOT, M. Jean ROSSELOT (à partir du rapport 1.1.4), M. Jean-Claude ROY, Mme Joëlle SCHIRRER, Mme Danièle TETU, Mme Corinne TISSIER Beure: M. Philippe CHANEY, M. Pierre JACQUET (représenté par M. Auguste KOELLER) Boussières: M. Bertrand ASTRIC (à partir du rapport 1.2.1), M. Michel POULET Busy : M. Philippe SIMONIN (à partir du rapport 4.3) Chaleze : Mme Josseline SEITZ Chalezeule : M. Raymond REYLE (représenté par M. Christian MAGNIN-FEYSOT) Champagney: M. Claude VOIDEY Chaucenne: M. Bernard VOUGNON Chaudefontaine: M. Alain CUCHE (représenté par Mme Christiane BEUCLER) Dannemarie sur Crête: M. Jean-Pierre PROST Ecole Valentin: M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN Fontain: M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER Francis: Mme Françoise GILLET, M. Claude PREIONI Grandfontaine: M. Jean JOURDAIN La Chevillotte: M. Jean PIQUARD La Vèze: M. Philippe CHANAU Mamirolle: M. Jacques-Henry BAUER, M. Dominique MAILLOT Marchaux: M. Bernard BECOULET Mazerolles le Salin: M. Daniel PARIS Miserey Salines: M. Marcel FELT, M. Denis JOLY Montfaucon: M. Pierre CONTOZ Montferrand le Château: M. Marcel COTTINY Morre: M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du rapport 1.2.2), M. Gérard VALLET Nancray: M. Daniel ROLET Noironte: M. Bernard MADOUX Novillars: Mme Raymonde BOURLON, M. Bernard BOURDAIS Osselle: M. Jacques MENIGOZ Pelousey: M. Jacques TERVEL, Mme Annick CHARPY Pirey: M. Claude BARTHOD-MALAT (à partir du rapport 1.2.1), M. Robert STEPOURJINE Pugey: Mme Marie-Noëlle LATHUILIERE Rancenay: M. Michel LETHIER Roche lez Beaupré: M. Roland BARDEY, M. Michel SCHNAEBELE Saône: M. Bernard GUYON Serre les Sapins: Mme Nicole BARBEAU, M. Gabriel BAULIEU Tallenay: M. Jean-Yves PRALON Thise: M. Claude BULLY (à partir du rapport 8.2), M. Jacques SIFFERLIN Thoraise: M. Jean-Paul MICHAUD (à partir du rapport 8.2) Torpes: M. Denis JACQUIN Vaire Arcier: M. Patrick RACINE Vaux les Prés : M. Bernard GAVIGNET

Etaient absents: Arguel: M. André AVIS Auxon-Dessus: M. Michel BITTARD Besançon: Mme Catherine BALLOT, M. Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Mme Claire CASENOVE, Mme Rosine CHAVIN-SIMONOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Nicole DAHAN, Mme Marie-Marguerite DUFAY, M. Emmanuel DUMONT, M. Vincent FUSTER, M. Didier GENDRAUD, M. Abdel GHEZALI, Mme Jocelyne GIROL, M. Michel JOSSE, M. Loic LABORIE, M. Bernard LAMBERT, Mme Lucile LAMY, M. Sébastien MAIRE, M. Bruno MEDJALDI, Mme Frédérique MOZER, Mme Danièle POISSENOT, Mme Catherine PUGET, M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Mme Martine ROPERS, Mme Nicole WEINMAN Braillans: M. Alain BLESSEMAILLE Champoux: M. Norbert DUPREY Champvans les Moulins: M. Jean-Marie ROTH Chatillon le Duc: M. Gilbert CANILLO, M. Jean-Marie DELACHAUX Chemaudin: M. Gilbert GAVIGNET, M. Jean-Yves RENOU Dannemarie sur Crête: M. Gérard GALLIOT Deluz: M. Yves TARDIEU Gennes: M. Gabriel JANNIN Grandfontaine: M. Richard SALA Larnod: Mme Martine BERGIER Le Gratteris: Mme Nicole JANNIN Montfaucon: Jean-Marie VERNET Montferrand le Château: M. Pascal DUCHEZEAU Nancray: M. Jean-Pierre MARTIN Pouilley les Vignes: M. Jean-Marc BOUSSET, M. Albert DEPIERRE Routelle: M. Claude SIMONIN Saône: Mme Christelle PETITJEAN Vaire le Petit: M. Jean-François THIEBAUD Vorges les Pins: M. Charles BATISTE

Secrétaire de séance : Mme Sylvie JEANNIN

Procurations de vote:

Mandants: M. BITTARD, C. BALLOT, T. BENETEAU de LAPRAIRIE, R. CHAVIN-SIMONOT, V. FUSTER, D. GENDRAUD, A. GHEZALI, M. JOSSE, M. LOYAT (à partir du rapport 9.2), S. MAIRE, Y. TARDIEU, J-M VERNET, P. DUCHEZEAU, J-P MARTIN.

Mandataires: S. RUTKOWSKI, E. ALAUZET, P. BONTEMPS, B. FALCINELLA, S. JEANNIN, C. TISSIER, J-J DEMONET, J. ROSSELOT, C. LIME (à partir du rapport 9.2), F. PRESSE, J. SCHIRRER, P. CONTOZ, M. COTTINY, J-H BAUER.

Objet : Aménagement des Hauts du Chazal - Plan de financement prévisionnel 2006-2008

19/10/2006 Aménagement des Hauts du Chazal - Plan de financement prévisionnel 2006-2008

Aménagement des Hauts du Chazal - Plan de financement prévisionnel 2006-2008

Rapporteur : Jacques THIEBAUT, Vice-Président

Inscription budgétaire		
Imputation : à définir	Recettes attendues : 610 283 €	

<u>Résumé :</u>

Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC des Hauts du Chazal, un dossier de demande de subvention a été déposé auprès du Département en vue de l'attribution des crédits inscrits en programmation complémentaire 2006 du Contrat d'Initiative Territoriale (CITE), et auprès de la Région pour l'attribution des crédits programmés au CPER.

Il convient donc de délibérer sur le plan de financement prévisionnel des travaux à engager sur la période 2006-2008.

I. Contexte

La création de la ZAC Les Hauts du Chazal a été décidée par délibération du Conseil Municipal de la Ville de Besançon en date du 2 novembre 1998, dans la logique des actions engagées pour le développement du pôle Santé et des projets d'aménagement conduits par le SMAIBO.

La ZAC porte sur la réalisation d'un nouveau quartier groupant des fonctions multiples :

- un secteur destiné principalement à l'accueil d'activités liées à la santé (57%),
- une zone d'habitat permettant la construction de logements à caractère collectif, intermédiaire et individuel (43%).

Le dossier de réalisation et le programme des équipements publics ont été approuvés par délibération du Conseil Municipal de la Ville de Besançon en date du 15 mai 2000.

L'aménagement de cette zone a été confié par la Ville à la Société d'Equipement du Département du Doubs (SEDD) par convention du 18 novembre 1998, modifiée par avenant n°1 du 6 juin 2000.

Par délibération en date du 14 septembre 2001, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon a déclaré d'intérêt communautaire, au titre de sa compétence économique, la zone destinée à l'accueil d'activités liées à la santé, soit 17 hectares. La date de transfert de cette Z.A.E. a été fixée au 1er janvier 2001.

Cette opération est inscrite à la programmation complémentaire CITE 2006. Dans ce cadre, un dossier de demande de subvention a été déposé auprès du Département et du Conseil Régional de Franche-Comté. Une délibération faisant état du plan de financement prévisionnel 2006-2008, et en particulier des recettes attendues, est nécessaire à la finalisation de ce dossier de demande de subvention.

Aménagement des Hauts du Chazal - Plan de financement prévisionnel 2006-2008

19/10/2006

II. Plan de financement prévisionnel :

Coût de l'opération	Montant en €	Financement du projet	Montant en €
Assainissement	543 401	Conseil Général (CITE)	360 283
Eau	388 945	Conseil Régional (CPER)	250 000
Voirie	3 097 850	Communauté d'Agglomération du	5 479 654
Réseaux secs	482 722	Grand Besançon	
Chauffage collectif	858 819		
Espaces verts	718 200		
TOTAL H.T.	6 089 937	TOTAL H.T.	6 089 937

Date de démarrage des travaux :

été 2006

Date prévue pour la fin des travaux :

second semestre 2008

Remarque:

- le montant des travaux figurant au plan de financement correspond aux réalisations prévues pour la période de juillet 2006 à fin 2008, pour l'opération ZAC des Hauts de Chazal.
- le montant des travaux figurant au plan de financement représente 57 % du montant global des travaux prévus sur le site, correspondant aux travaux pris en charge par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon au titre du développement économique.

Le maître d'ouvrage prendra en charge les financements non acquis.

M. Jacques THIEBAUT ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- le plan de financement prévisionnel 2006-2008 de l'opération pour la seule partie « activité »,
- l'inscription de la subvention en recette par décision modificative au budget de l'exercice courant à la réception de la notification d'attribution.

Préfecture de la Région Franche Pour extrait conforme, Préfecture du Doubs Contrôle de légalité DCTCJ

Le Président

Reçu le

Aménagement des Hauts du Chazal - Plan de financement prévisionnel 2006-2008

Pour : 100

Rapport adopté à l'unanimité :

Contre: 0 Abstention: 0

19/10/2006

Délibération du vendredi 13 octobre 2006 Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon